

Lettre du 22 mars 2023

## Les EDS se déroulent du 20 au 22 mars 2023, et après ?

Les EDS se déroulent du 20 au 22 mars 2023. Elles ouvrent une période incertaine dans les lycées GT. En effet, les élèves auront des emplois du temps perlés pendant les deux prochaines semaines. Tout d'abord, les cours de spécialité ne sont pas censés reprendre avant le 27 mars mais il faut aussi compter avec 4 demi-journées libérées pour les enseignants afin de corriger les copies. Enfin, les professeurs de certaines disciplines seront aussi mobilisés pour des épreuves pratiques (*Physique Chimie, SVT, NSI*) sur la dernière semaine de mars. On ne manquera pas de nous expliquer que les élèves pourront mettre à profit ce temps pour finaliser leur dossier parcoursup... en tout cas, ils le feront sans leurs enseignants ! Il faut être bien loin de la réalité des établissements pour imaginer que dans un tel contexte beaucoup de jeunes ne vont pas se démobiliser !

**A compter du 12 avril 2023**, les élèves pourront prendre **connaissance de leurs notes de spécialité**. Ils prendront également **connaissance de leurs copies**. Enseignants et équipes de direction vont devoir gérer des situations... particulières. Ainsi, il est assez clair que l'implication, l'assiduité d'une part importante d'élèves dépendront de leur résultat tant dans un sens que dans l'autre. D'autre part, il faudra aussi gérer les réactions de certains élèves et de leurs parents face aux résultats obtenus. Les mises en cause de professeurs ou de correcteurs ne manqueront pas et les personnels de direction seront mis à contribution. Nul doute que nous jouirons de la confiance de notre institution afin de répondre à ces sollicitations !

En septembre 2022, l'ensemble des organisations syndicales d'enseignants, des inspecteurs et des personnels de direction exprimait leur désaccord quant au positionnement des épreuves de spécialité au mois de mars 2023. La DGESCO n'en tiendra aucun compte. **Comment ne pas y voir un certain parallélisme avec la situation sociale actuelle autour de la réforme des retraites ? La parole, l'expertise des acteurs de terrain, ne sont pas prises en compte... seules certaines personnes détiennent la vérité !**

Enfin, comment ne pas voir un certain mépris et pour tout dire une improvisation dans la prise de décision autour de la banalisation des cours des 17 et 18 mars 2023, **décision communiquée via un tweet** et un courrier adressé aux élèves. Ainsi, le ministère a découvert durant ce CNVL du 14 mars 2023 que des épreuves de spécialité se déroulaient à compter du lundi 20 mars 2023. En outre, il ne semblait pas savoir que des acteurs de terrain, les chefs d'établissement, avaient déjà pu anticiper cette situation et prendre des mesures, faute de cadrage, tout en tenant compte des situations locales.

La communication institutionnelle autour des potentielles difficultés autour du passage des épreuves de spécialité est aussi difficile à encaisser pour les personnels de direction. Ainsi, on entend sur les médias que le MINISTERE a anticipé le manque de surveillants en mobilisant plus de personnels que de besoin et que les candidats arrivant en retard pendant la première heure jouiront de temps compensatoire ! Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que les épreuves débiteront à 14 heures... et qu'en conséquence les candidats sont à même de s'organiser en conséquence, même en temps de grève de transport ! Il est sans doute plus simple de faire preuve de bienveillance (*sans exigence de base comme celle d'arriver à l'heure à un examen*) et de laisser aux chefs d'établissement de devoir expliquer aux enseignants et personnels des établissements que finalement il faudra rester une heure de plus le soir. Pour rappel, en cas de tiers temps et avec une de retard, certains surveillants pourraient être mis à contribution de 13h30 jusqu'à 20h30... Sur la mobilisation des personnels, le ministère est confiant... il a sans doute raison. La grande majorité des enseignants aura à l'esprit de ne pas nuire aux élèves.

Concernant les personnels de direction, le ministère ne doute plus de leur abnégation. Déjà l'année passée, ils sont restés une bonne partie de la nuit à scanner des copies de bac pour palier la défaillance des moyens techniques mis à leur disposition. On peut comprendre qu'il soit tentant de faire travailler deux années supplémentaires ces sympathiques fonctionnaires faisant de leur mieux pour faire apparaître comme cohérent un système au pilotage décroché des acteurs de terrain.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

**[ADHÉRER à ID-FO](#)**